

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde
Band: 11 (1921)
Heft: 4-6

Artikel: Folklore valaisan
Autor: Gabbud, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005071>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

abzubringen, der eben doch eine zu merkwürdige Entartung der altdeutschen Gastlichkeit gewesen sei. Er weiß auch zu berichten, wie etwa bei Geburts- oder Leichenfeierlichkeiten das Bechen so lange ausgedehnt worden sei, bis alle Vorräte des Festgebers verpraßt waren, und wie dann die Gesellschaft im nächsten Hause wieder eingelehrt sei. Ja sogar bei der Beerdigung eines alten armen Feldhäuslers, berichtet er, sei es vorgekommen, daß die Leidtragenden im nächsten Bauernhof eine Mahlzeit begehrten, und von da seien sie in den nächsten Hof eingebrochen und hätten gegessen und getrunken, was da gewesen; und so seien sie im Lauf des Winters von Haus zu Haus gezogen in der Pfarrei, zuletzt in recht beträchtlicher Zahl, weil sie jedesmal den Gastgeber mitnahmen; im Frühjahr habe dann der Pfarrer dem Unfug ein Ende gemacht.

Angesichts dieses unverächtlichen Zeugnisses dürfen wir nun der Angabe des Tacitus die Glaubwürdigkeit kaum mehr absprechen. Es wäre aber interessant zu wissen, ob sich auch anderorts noch Belege für diese Art von Gastfreundschaft nachweisen lassen. In österreichischen Landen werden freilich solche Bräuche heute abgestorben sein; aber vielleicht haben sich anderswo Erinnerungen daran erhalten.

Mitteilungen über den von Rosegger geschilderten und über ähnliche Bräuche wären erwünscht.

Basel.

Wilhelm Bruckner.

Folklore valaisan.

Poissons du 1er avril. — Dans le journal valaisan le Confédéré du 29 décembre 1872 on lit:

Il y a peu d'années, il existait, dans quelques communes l'usage bizarre de fouetter rigoureusement les enfants, à leur réveil, le jour des Innocents, pour rendre plus sensible, sans doute, à leurs yeux, la réminiscence du massacre ordonné le troisième jour après la venue du Messie, de tous les nourrissons, par l'infâme roi Hérode.

La cage de fer. — „Au milieu de l'église de St. Germain à Rarogne se trouvait encore aux environs de 1830 une cage de fer dans laquelle on enfermait les enfants malades et les petits garçons méchants dans l'espoir qu'ils seraient guéris ou matés pendant que le prêtre dirait la messe à l'autel. C'est du moins ce que racontait feu Léon-Lucien Roten conseiller d'Etat et poète valaisan“. (D'après F. O. Wolf: Europe illustrés, reproduit textuellement par Stebler: Sonnige Halden am Lötschberg.) Mais le P. Burgener, auteur haut-valaisan qui a publié quantité de détails sur les églises et chapelles dotées de grâces spéciales ne fait pas mention de l'église de St. Germain.

Fully. — Le lac de Gru. — Le territoire désertique et paludéen du Grand Blettay à demi submergé aux hautes eaux du Rhône et de la Sarvaz, étudié par M. Gams avec la patience qu'on lui connaît, a été l'objet à Fully de nombreuses discussions quant à la mise en valeur de son sol et à sa destination. Par deux fois les citoyens de Fully refusèrent de le vendre à l'Etat du Valais qui y projetait l'établissement de sa future Ecole d'agriculture. Le 25 janvier 1920 l'assemblée primaire de cette commune a décidé de diviser le territoire en lots puis de les vendre aux bourgeois.

Le Grand Blettay était naguère, et aujourd'hui encore pour beaucoup d'indigènes, plus connu sous le nom de Gru. M. E. Bender nous raconte ainsi sa légende:

„Le „Grand Blettay“ ou Gru“, alors que le Rhône serpentait du côté de Saxon, Charrat, voire même jusqu'à Martigny, était, paraît-il, un riche pâturage. Une ville, dit-on, la ville de Gru existait. Ses habitants étaient si aisés qu'ils pouvaient s'amuser à des jeux de cible avec des pièces de fromage ou des mottes de beurre. Mais la Providence, irritée de tant de gaspillage et de luxe, fit rouler les rochers de Beudon sur la ville et ses habitants.

Saint Gingolph. — Le double village franco-valaisan de Saint Gingolph, lieu d'origine de la famille de Rivaz qui a fourni au Valais toute une lignée d'hommes distingués en divers domaines, devrait son nom, d'après la légende, à l'un des compagnons de Saint Maurice, martyr de la Légion thébénienne.

(A. B. Patrie Suisse du 28 avril 1920).

Salvan. — Le jour de la Fête-Dieu, 1919, j'assistais à Salvan à l'ensevelissement de M. Jean Coquoz, boulanger, président de la Société de secours mutuels de là haut et ancien député au Grand Conseil valaisan.

Les processions militaires de la Fête-Dieu tombées en désuétude dans nombre de localités campagnardes qui s'en délectaient autrefois, sont encore en honneur à Salvan.

Un groupe de jeunes gens en uniforme, commandés par un lieutenant ou sous-officier de l'endroit, ouvre militairement la procession des fidèles qui se développe sur la traditionnelle place des Baux avant de rentrer dans l'église. Quatre militaires portent sur les épaules à la procession une statue de Saint Maurice à cheval. Saint Maurice est le patron de la vallée de Salvan.

A la messe d'enterrement, la plus proche parente du défunt va à l'offrande avec une miche d'un $\frac{1}{2}$ kilo (1 livre) sur la touaille (nappe).

Je me suis demandé si l'exhibition de ce pain n'était pas symbolique et ne rappelait pas la profession du défunt ou si au contraire cette coutume était pratiquée à toutes les messes funèbres indistinctement. M. L. Coquoz m'informe que c'est bien pour tous les trépassés, un usage constant établi depuis longtemps en vertu d'une coutume pieuse.

Maladie du bétail. — La maladie animale du taquet (Folk-Lore suisse 1920 p. 8) qui se constate chez les bovidés et qu'on appelle d'après M^{lle} Rosselet, cric dans les Montagnes neuchâteloises, est ce qu'on appelle à Bagnes en Valais mal du crin.

Dans la même vallée de Bagnes, le mal de la brute désigne une fureur extrême et subite qui s'empare d'une vache.

Remède contre l'ivrognerie?—Le 2 mars 1920, la Cour d'assises de Bulle jugeait et condamnait l'empoisonneuse Lucie Gremion d'Enney (Fribourg). Au cours des débats la criminelle qui d'abord niait son forfait, prétendait que l'herboriste Tschabold lui avait indiqué comme remède contre l'ivrognerie (le mari empoisonné buvait trop) de faire serrer de la belladone dans la main de l'homme adonné à la boisson.

Martigny.

M. GABBUD.

Volksmedizinisches aus dem Kanton Uri.

1. Gegen Wanzen. — Am Palmsonntag geweihte Büsche aus Stechpalmen und Weißhaselzweigen nehmen und am Heilig Abend zu Weihnachten während der Messe damit die Zimmerwände peitschen und dazu sprechen: „Hinweg, hinweg, ihr heillosen Tiäverer, der Heelig Abed isch zuechä!“ [angeworfen.] Das vertreibt die Wanzen für immer.

(82jähriger Mann von Silenen.)